

213C1826

FR0000064222-OP033-RO13

28 novembre 2013

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

FALA

(Euronext Paris)

- 1 - Le 26 novembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société FALA, déposée par Société Générale, agissant pour le compte de la société Lesaffre et Compagnie (cf. Décision & Information 213C1802 du 26 novembre 2013).

La note d'information conjointe des sociétés Lesaffre et Compagnie et FALA (visa n°13-633 du 26 novembre 2013) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **29 novembre au 12 décembre 2013 inclus**.

SG Securities (Paris) SAS se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de Lesaffre et Compagnie, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Le retrait obligatoire interviendra le **13 décembre 2013**.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions FALA sera reprise le 29 novembre 2013.